

Relevé de conclusion de la réunion de négociation préalable 31 janvier 2018

Dans le cadre de la réglementation relative à la négociation préalable, le SNUipp a informé le directeur académique de son intention de déposer un préavis de grève pour la période du mercredi 7 février au vendredi 16 mars 2018.

La réunion de négociation s'est tenue le mercredi 31 janvier 2018 de 18h15 à 19h30.

Participant à la négociation :

Pour l'administration :

- Monsieur François COUX, Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Gironde
- Monsieur Jean-François LAFONT, IEN-Adjoint
- Mme Émilie BRANEYRE, Chef de division DRH
- Monsieur Paul CRUSSON, Adjoint division DRH

Pour le SNUipp-FSU33 :

- Mme Cécile HEMOUS, Secrétaire départementale du SNUipp-FSU33,
- Samantha FITTE

Le directeur académique ouvre la réunion en rappelant le cadre législatif et réglementaire du processus de négociation préalable puis propose de traiter les différents thèmes pour lesquels l'organisation syndicale envisage de déposer un préavis de grève.

• le nombre d'élèves par classe toujours trop élevé en Gironde

SNUipp : La demande s'inscrit dans le cadre d'une alerte sociale nationale suite aux modalités de mise en place du dispositif des classes dédoublées. Au niveau départemental, l'organisation syndicale souhaite mettre en lumière les difficultés en Gironde.

Directeur académique : Dans le département, il est important de souligner que les moyens alloués à la rentrée 2018 permettent de créer les classes dédoublées attendues et d'améliorer le taux d'encadrement de tous les segments, dans tous les territoires, y compris en maternelle.

SNUipp : Sur le terrain, le SNUipp est pourtant beaucoup alerté du taux d'encadrement en maternelle surtout à Bordeaux avec des classes à 30.

Directeur académique : Le taux d'encadrement maternelle est en amélioration depuis deux ans. Cette tendance sera confortée à la rentrée 2018. Pour autant, il est vrai que des problèmes de locaux peuvent générer des effectifs élevés dans certaines classes.

SNUipp : Le syndicat tient à insister sur les situations sur le terrain, et note de plus en plus de situations où les enseignants ont du mal à gérer des classes chargées.

Directeur académique : Tout est fait aujourd'hui pour améliorer la situation et réduire le nombre d'élèves par classes pour la rentrée 2018, le département n'a jamais eu autant de moyens ; ils seront mis au service de l'amélioration des conditions d'enseignement en classes.

SNUipp : Il y a des inquiétudes avec la mise en place des classes dédoublées en éducation prioritaire, va-t-il y avoir des ouvertures ou juste une création de CP dédoublée et l'effectif des autres classes augmenteront ?

Relevé de conclusion de la réunion de négociation préalable 31 janvier 2018

Directeur académique : Il n'y aura pas d'impact sur les autres classes qui resteront sur les « repères habituels ». Par ailleurs, les dédoublements de classe en REP et en REP + n'auront aucune incidence négative en ruralité et écoles ordinaires. Tous les taux d'encadrement seront améliorés à la rentrée 2018. La dotation de 102 postes pour une augmentation relative des élèves (+700 élèves) permettra une amélioration partout.

• la suppression d'une grande partie des postes du dispositif "plus de maitres que de classes"

SNUipp : Cette suppression n'est pas perçue comme une avancée. C'est une perte au niveau de l'école en termes d'organisation ; le dispositif a permis de développer d'autres pratiques à travers la réflexion collective et la coopération. Il constitue une vraie révolution dans lequel les enseignants se sont investis sans que leur travail n'ait été réellement reconnu. Ce dispositif a plus d'efficacité dans des effectifs baissés.

Directeur académique : L'expérience et l'expertise développées par les PDMQDC ne sont ni niées ni perdues. Les PDMQDC sont requalifiées au profit des classes dédoublées. Par ailleurs, les 2/3, hors éducation prioritaire, sont maintenues, soit en l'état, soit dans des dispositifs pédagogiques définis par les écoles elles-mêmes. L'idée est bien de faire du sur-mesure pour bien répondre aux besoins des élèves.

• des conditions ne permettant pas une scolarisation précoce satisfaisante

Directeur académique : Les efforts pour une scolarisation précoce sont maintenus depuis trois ans et seront confortés à la rentrée 2018, autant que possible. Il n'y a pas tant un enjeu de moyens qu'un potentiel d'enfants à trouver. On peut aussi observer que le maillage territorial des assistantes maternelles est soutenu en Gironde. A nous d'aller chercher les élèves les plus fragiles pour mieux les accompagner.

SNUipp : Pour les enfants les services d'assistance maternelle n'ont pas les mêmes effets qu'une scolarisation. Cette scolarisation présente des effets palpables à condition qu'elle se fasse dans des classes à effectifs raisonnables. Il faut donner plus de moyens.

• la prise en charge des élèves en difficulté non adaptée et le nombre insuffisant d'enseignants en RASED

SNUipp : Il y a un vrai problème, les équipes se retrouvent seules à gérer les difficultés, tout le pend de la prévention des difficultés a disparu. La seule façon de combler ce vide est de faire appel à une médicalisation externalisée de la difficulté ce qui inquiète les enseignants.

IENA : On note trop souvent que les pratiques des RASED dans le département s'organisent à 70% « à l'ancienne » hors de la classe. Elles sont décalées mais sont difficiles à changer. L'émergence des pôles ressources doit être une réalité partout aujourd'hui.

SNUipp : Les RASED ne sont pas présents dans les écoles, il manque de personnel, ce n'est pas à la hauteur des cas difficiles présents dans les écoles. Il n'y a pas de rencontres d'équipe, de regard croisé par une équipe pluridisciplinaire

Directeur académique : En Gironde, nous avons 205 RASED ; les moyens ont été confortés à la rentrée 2017 quantitativement parlant. A nous de travailler les aspects qualitatifs, pôles ressources, réseau, qualité pédagogique, accompagnement des élèves en lien étroit avec leur classe ordinaire.

SNUipp : Cela reste en dessous des besoins.

Relevé de conclusion de la réunion de négociation préalable 31 janvier 2018

• la situation du remplacement dans le département

SNUipp : Les efforts ne sont pas suffisants alors qu'il est nécessaire d'avoir des moyens de remplacement suffisant pour assurer la formation continue. Le syndicat a pu observer les effets bénéfiques d'une formation longue.

Directeur académique : Dans notre département, le taux d'efficacité du remplacement s'élève à 85,3%. Des marges de progrès existent et nous y travaillons. Pour rappel, le département a créé 106 postes de remplaçants ces trois dernières années dont une bonne partie a permis de consolider la politique de formation continue.

• le manque de moyens pour assurer une formation continue suffisante et de qualité à tous les enseignants de Gironde

Directeur académique : A la rentrée 2017, 42 postes de Titulaires Remplaçants ont été repositionnés au bénéfice de la formation continue, en plus des 19 Titulaires Remplaçants ASH existants, soit 61 moyens au total au lieu de 19 à la rentrée 2016.

Notre priorité départementale porte vraiment sur l'accompagnement des personnels, formation et suivi pour toujours soutenir l'évolution des pratiques pédagogiques et la posture professionnelle des Professeurs. Les choses évoluent progressivement, peut-être encore trop lentement, mais notre mobilisation est totale. Le plan proposé cette année permet 30000 journées stagiaires avec un taux de satisfaction des personnels aujourd'hui de 70 %.

Les moyens consacrés permettent de mettre en place de nombreux stages remplacés : PEMF, CAFIPEMF, GRH, établissement/école, scolarisation dès 3ans, puis, en seconde partie d'année : GRH, Anglais, Allemand, lecture, écriture, maths, USEP.

Des formations pourraient aussi être proposées en début des petites vacances ; des propositions seront peut-être faites à l'avenir aux professeurs.

SNUipp : L'organisation de formations pendant les petites vacances ne peut être possible que sur la base du volontariat. Il y a aussi la problématique des formateurs, le travail pendant les vacances a déjà été très mal perçu par les formateurs par le passé. Il ne faut pas que cela soit un alourdissement de la charge de travail des enseignants. C'est un sentiment partagé. Cela doit donc être quelque chose de très largement concerté y compris avec les formateurs.

SNUipp : Le SNUipp s'interroge sur une formation concentrée dans l'école sur une problématique particulière.

IENA : Cela a déjà été fait. Nous sommes à disposition pour l'organiser là où les besoins se font sentir.

Directeur académique : Un travail est en cours sur une feuille de route claire et ambitieuse pour faire émerger prochainement un plan de formation académique 1^{er} et 2nd degré. Cette orientation vise à toujours mieux répondre aux besoins des professeurs, densifier l'offre et améliorer inlassablement la qualité de la formation.

SNUipp : Le syndicat s'inquiète sur le fait que le travail en commun 1^{er}-2nd degré est souvent peu adapté au 1^{er} degré.

**Relevé de conclusion de la réunion de négociation
préalable
31 janvier 2018**

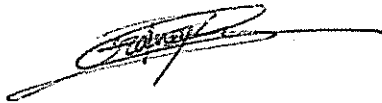
INA : Sur les contenus des formations, il y aura des priorités nationales notamment sur la lecture et les mathématiques.

SNUipp : Le syndicat souhaite avoir des informations sur ce plan académique.

Directeur académique : Nous avons aujourd'hui une feuille de route. Un groupe de travail est constitué au niveau académique. Nul doute que les organisations syndicales en seront informées et devraient y trouver une réponse supplémentaire aux besoins et attentes des enseignants.

A l'issue de la réunion de négociation préalable, le SNUipp-FSU33 maintient son intention de déposer un préavis de grève.

Chef de division DRH



Émilie BRANEYRE

Directeur académique



François COUX

SNUipp



Cécile HEMOUS